COMMUNE DE VASSEL
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2022

Éléments de contexte

La Commune de VASSEL a une superficie de 295 hectares. Sa population DGF est de 304 habitants. Le dernier recensement de la population a eu lieu en 2022. On compte 2 870 m de longueur de voirie et une surface de 2 945 m² avec les places.

Elle est membre de la Communauté de Commune BILLOM COMMUNAUTE.

La Commune est en regroupement pédagogique avec la Commune de BOUZEL, géré par un syndicat intercommunal : le SIBOVA.

Au 1er janvier 2019, la commune a adhéré au SIAREC, syndicat en charge de l'assainissement collectif. Le budget annexe assainissement a donc été supprimé. Elle a supprimé son CCAS et a fusionné son budget avec celui de la commune

Les ressources et les charges de la section de fonctionnement

Les ressources de fonctionnement de la commune sont principalement constituées des impôts locaux, de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes, de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État et du produit des locations communales.

Les dépenses sont constituées par les charges de personnel, les dépenses d'entretien de la voirie et des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les participations (en particulier Service Départemental d'Incendie et de Secours et SIBOVA), le service ADS du Grand Clermont pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, des frais d'honoraires d'avocats face à l'augmentation des situations contentieuses et les charges financières liées au remboursement des intérêts des emprunts.

La différence entre les ressources de fonctionnement et les charges représente la capacité d'autofinancement de la commune (CAF).

Les ressources et les charges de la section d'investissement

Le budget d'investissement regroupe les dépenses faisant varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la commune, par exemple les acquisitions de biens et les gros travaux de bâtiments ou de création de voirie, et le remboursement du capital des emprunts.
Ces dépenses sont financées par l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement, les subventions octroyées par l'État, la Région ou le Département et l'emprunt.

En 2022, les principales dépenses d'investissement sont :

- Travaux de rénovation de l'église
- Achat de matériel (aspirateur mairie, souffleur thermique, lame soufflante, défibrillateur, plaque commémorative, stylets tableau numérique école)
- Remplacement jeu annexe cantine
- Remboursement Taxe d'Aménagement

La Commune a perçu la somme de 7 920,05 € au titre de la taxe d'aménagement,

En 2022, les taxes communales n'ont pas été augmentées.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel
- 1 adjoint technique titulaire polyvalent à 20 heures hebdo en charge de l'entretien des espaces et bâtiments publics et du ménage à l'école ;
- 1 rédacteur principal titulaire 2ème classe à 16 heures hebdo exerçant les fonctions de secrétaire de mairie ;
- 1 adjoint administratif titulaire à 12 heures hebdo exerçant les fonctions de secrétaire de mairie ;
- 1 adjoint technique titulaire polyvalent à 20 heures hebdo en charge de l'entretien des espaces et bâtiments publics.

Voir les tableaux des principaux ratios.